

## Le taux de réussite très élevé sème le doute sur le nouveau bac

**DÉCRYPTAGE** - Neuf candidats sur dix ont décroché le diplôme avant les épreuves de rattrapage. Grâce à l'introduction du contrôle continu pour la deuxième année consécutive, 95,2 % des lycéens de la filière générale l'ont obtenu.

Par [Caroline Beyer](#)

Publié hier à 20:37, Mis à jour hier à 20:37

Des résultats encore plus élevés dans la voie générale qu'en 2020. Cette année, le taux d'admis au baccalauréat général, avant même le rattrapage, se situe à 95,2 %, en hausse de 0,4 point par rapport à celui de 2020. Un taux qui diminue en revanche légèrement dans la voie technologique (- 1,2 % point, à 89 %) et la voie professionnelle (- 5,9 points, à 82 %). Toutes voies confondues, le taux de réussite s'élève à 90,5 %, soit 1,6 point de moins que l'an passé. Des résultats qui donnent le vertige et interrogent à nouveau sur la valeur et le rôle du baccalauréat..

D'autant plus que cette édition 2021 est la première année d'entrée en application de la réforme de Jean-Michel Blanquer. Une réforme promise dès 2017 par le candidat Macron, qui a vu les «séries» céder la place à des «spécialités», et dans laquelle les notes obtenues pendant l'année comptent, pour partie, dans l'obtention du diplôme. La question de la fin de l'examen national anonyme et de l'avènement du «contrôle continu» est désormais au cœur des débats. De Marine Le Pen (RN), évoquant «un diplôme d'établissement qui se dessine», à Clémentine Autain (LFI), dénonçant une égalité républicaine «à terre», des responsables d'opposition ont pointé une «aggravation des inégalités».

Sur fond de crise sanitaire, l'édition 2020 du bac avait évalué les lycéens sur les seules notes obtenues pendant l'année. Résultat: un taux de réussite vertigineux. Près de 96 % des candidats avaient décroché le diplôme, après la session de rattrapage, soit 8 points de plus qu'en 2019. La filière générale avait même frôlé le 100 % de réussite (98,4 %). Toutes voies confondues, 63,5 % des lauréats l'avaient obtenu avec une mention. Cette année, dans des circonstances toujours exceptionnelles, le contrôle continu a finalement pesé plus que prévu, à hauteur de 82 %. Les épreuves de spécialités, nationales, qui devaient se tenir en mars, n'ont pas pu être organisées. Seuls la philosophie et le «grand oral», cette grande nouveauté voulue par le ministre de l'Éducation, ont pu être maintenus en épreuves terminales. Pour le reste, les jurys d'harmonisation des notes et de délibération se sont réunis pour se pencher sur les dossiers des élèves. Une préfiguration de ce que sera le bac à l'avenir.

Sans attendre les résultats de l'édition 2021, le ministre de l'Éducation annonçait, dès le 28 juin, des ajustements à sa réforme, visant à renforcer le contrôle continu. Sans toutefois toucher à la répartition du bac nouvelle formule entre épreuves terminales (60 %) et contrôle continu (40 %). Le but de ces ajustements est de «consolider le baccalauréat dans sa formule actuelle, en passant (...) à une logique de contrôle continu plein et entier», expliquait le ministère. En clair, les matières du tronc commun (histoire-géographie, langues vivantes,

EPS), qui devaient faire l'objet d'épreuves communes nationales, seront finalement évaluées sur la base du contrôle continu.

Jean-Michel Blanquer restera comme le ministre qui a enterré la promesse républicaine d'un baccalauréat national et terminal, préférant instrumentaliser la crise sanitaire pour imposer à marche forcée un baccalauréat de plus en plus local

*Le Snes, syndicat majoritaire du second degré*

C'est précisément ce que le ministre souhaitait au moment de la présentation de sa réforme en 2018. Il avait alors dû lâcher du lest face au puissant Snes, le syndicat majoritaire du second degré, favorable au maintien d'épreuves nationales et anonymes, au nom de l'équité. *«Jean-Michel Blanquer restera comme le ministre qui a enterré la promesse républicaine d'un baccalauréat national et terminal, préférant instrumentaliser la crise sanitaire pour imposer à marche forcée un baccalauréat de plus en plus local»*, dénonce aujourd'hui le Snes, qui explique réfléchir à une éventuelle *«mobilisation»* à la rentrée.

*«Ces ajustements vont accroître les pressions des parents sur les profs concernant les notes. On l'a déjà observé cette année»*, constate de son côté Jean-Rémi Girard, au Snalc, syndicat également réticent au contrôle continu. Il rappelle au passage que l'évaluation, *«cadrée par des textes»*, repose sur *«la liberté pédagogique»* des enseignants. *«Cela relève de leur responsabilité*, précise-t-il, alors que, l'année prochaine, des inspecteurs seront chargés de prêcher *«la bonne parole»* en matière d'évaluation.

*«Le bac a beaucoup de défauts, mais il a le mérite de fixer les objectifs et les attendus pour tous les élèves de France, quel que soit leur milieu social»*, ajoute Jean-Rémi Girard. En ce sens, l'examen constitue la clé de voûte du système. *«Avec le contrôle continu, on prend le risque de s'adapter au niveau des élèves que l'on a en face de soi. Pourquoi, alors, se fatiguer à finir le programme ou préparer à des exercices exigeants?»*, résume-t-il.

Syndicat réformiste, l'Unsa, lui, est très largement favorable à ce contrôle continu et croit dur comme fer à la mise en place d'une évaluation encadrée et objectivée. *«Qui de mieux qu'un enseignant, qui suit ses élèves toute l'année, pour évaluer leur niveau de compétence?»*, interroge Bruno Bobkiewicz, le secrétaire général des personnels de direction (SNPDEN-Unsa) qui salue *«une avancée»*. *«Tout cela va dans la bonne direction»*, estime Claire Krepper, secrétaire nationale à l'Éducation du SE-Unsa. *Mais nous serons vigilants sur les conditions de mise en œuvre.»* L'arrêté actuellement à l'étude, qui passera le 8 juillet devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), ne prévoit pas, pour l'heure, de travail collectif des enseignants autour de l'évaluation. *«Si le contrôle continu n'est pas régulé, nous serons dans une dérive. Ce qui s'est passé cette année dans les jurys d'harmonisation a mis beaucoup d'enseignants mal à l'aise»*, ajoute-t-elle. La bienveillance, de rigueur pour ces deux dernières éditions du baccalauréat, sera-t-elle à l'avenir une règle absolue?